

Compte Rendu de la séance du conseil Municipal

du : 05 / 05 / 2022

Le 05/05/2022, les membres du Conseil municipal de la Commune de PAILLENCOURT, se sont réunis à 18 Heures à la salle de la mairie de Paillencourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 29/04/2022, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M LEFEBVRE Fabrice, avec M BARBOTIN Dominique, M CHATELAIN Arnaud, M DOROSZ Thomas, M FONTAINE Matthieu,

ainsi que : Me BOROWSKI Sandra, Me DELMOTTE Virginie, M DEMAILLY Gilbert, Me DENIMAL Mélanie, Me DENOYELLE Réjane, M FAUQUET Joël, Me HOFFMAN Emmanuelle

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS NON REPRÉSENTÉS :

M BAYEN Marc, Me DELARUE Coralie, Me DUFOUR Marie Catherine,

PARTICIPAIENT À LA RÉUNION :

XX

MONSIEUR le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Gilbert DEMAILLY est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte avec la contribution de la Secrétaire administrative de mairie Mme Valérie MICHAUX

Ordre du Jour :

- 1/ _ Achat parcelles pour création fossé d'eaux pluviales
- 2/ _ Tirage du Jury criminel
- 3/ _ Travaux au City-Stade
- 4/ _ Entretien du terrain de football
- 5/ _ Recrutement de personnels pour l'accueil de loisirs de juillet
- 6/ _ Recrutement de contrats PEC (Services techniques et périscolaires)
- 7/ _ Questions diverses
- 7/ _ **Questions diverses et informations**
 - 7.1/ Secteur Pavé sur Paillencourt
 - 7.2/ Eclairage de la salle des mariages
 - 7.3/ Brocante à Paillencourt
 - 7.4/ Fête des Mères
 - 7.5/ Une Sortie spectacle pourquoi Pas ?
 - 7.6/ Parcours VTT Paillencourtois
 - 7.7/ Décoration du Village

XX

1/ _ Achat de parcelles pour création fossé d'eaux pluviales

M le Maire demande l'avis du conseil pour l'achat de parcelles nécessaires à la réalisation du fossé de rétention des eaux pluviales pour un montant de 10000 euros hors frais de notaire. Cet achat concerne le projet de protection d'inondation de la commune. Le Conseil donne son accord à l'unanimité et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

2/ _ Tirage du Jury criminel.

Comme chaque année les conseils municipaux procèdent au tirage au sort de 6 personnes parmi les habitants de la commune. Ces personnes sont susceptibles d'être appelées à siéger au sein d'un jury populaire de justice. Un autre tirage au sort s'effectuera au sein de chaque Comité d'agglomération puis au sein du département avant que la liste finale soit transmise au Préfet. Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la régularité du tirage au sort et la liste qui en découle.

3/ _ Travaux au City-Stade

Il s'agit d'améliorer et de compléter l'offre de détente des enfants au sein du city stade par l'implantation d'un jeu adapté aux enfants de 8 à 11 ans. Les jeux existants s'adressent aux plus petits ou aux plus grands. Cette amélioration et ce qui suit est liée à l'obtention d'une subvention. Le bitume de la piste se fissure et une injection de résine permettra de prolonger sa durée de vie. Le filet côté jardin est à changer. Un panier de Basket réglable en hauteur sera aussi installé sous le préau. Le Conseil donne son accord à l'unanimité et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

4/ _ Entretien du terrain de football

Pour information il est indispensable d'entretenir et de maintenir en état notre terrain de foot, nettoyage, réparation ré engazonnement

5/ _ Recrutement de personnels pour l'accueil de loisirs de juillet

M Matthieu FONTAINE nous informe de la réalisation d'un devis effectué auprès de l'association ARIL pour la mise en place d'un centre aéré cet été. Cette association intervient en partenariat avec la commune et garantit un fonctionnement réglementé sur la base d'un projet éducatif attractif. L'embauche d'animateurs saisonniers titulaires d'un BAFA est prioritairement donnée aux jeunes de Paillencourt remplissant les conditions.

Deux postes d'animateurs restent à pourvoir.

L'inscription est réservée aux enfants de Paillencourt dès l'âge de 3 ans révolus jusqu'à 12 ans inclus et s'effectuera par l'organisme associé. La participation des familles est proratisé au quotient familiale avec l'appui de la CAF et la contribution de la commune. Dans un premier temps le prévisionnel est réalisé sur la base d'une participation de 50 enfants.

L'accueil est prévu de 9h à 17h avec la possibilité d'une garderie avant et après les horaires d'ouverture. L'inscription de l'enfant inclue obligatoirement le repas du midi.

La période prévue est celle des 3 dernières semaines de juillet 2022. Trois sorties sont prévues au projet. En fonction du devis définitif et des différents éléments évoqués et aussi du niveau de réussite de cette action, on peut envisager de reproduire le principe à d'autres périodes de l'année. Une information sera communiquée aux familles le moment venu.

Après les explications données sur ce projet, le Conseil donne son accord à l'unanimité sur l'ensemble du projet, les démarches à effectuer, les embauches et le financement. Le Conseil donne son accord à l'unanimité et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

6/ _ Recrutement de contrats PEC (Services techniques et périscolaires)

M le Maire demande l'avis du conseil pour l'embauche de 4 contrats PEC pour répondre aux besoins de la commune et aux remplacements. Le Conseil donne son accord à l'unanimité et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

7/ _ Questions diverses et informations

7.1/ Secteur Pavé sur Paillencourt _ Il s'avère que le parcours pavé du Tour de France sur Paillencourt n'a pas de nom de référence. Il s'agit donc de le nommer sous celui d'un grand nom du cyclisme du Nord. Il nous est proposé celui de **Christian PALKA**. Une recherche est en cours pour d'autres propositions... Bien sûr ce sera l'occasion de parler un peu de Paillencourt dans la presse locale et nationale et pourquoi pas la télé régionale ... à suivre...

7.2/ Eclairage de la salle des mariages. Actuellement c'est encore le principe à incandescence et néon et la luminosité n'est pas des meilleures. Il s'agit donc de passer au système LED qui permet en outre de coloriser l'éclairage suivant les besoins, par exemple en rose au mois d'octobre.

C'est l'entreprise POMMIER qui interviendra. Le Conseil donne son accord à l'unanimité et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

7.3/ Brocante à Paillencourt _ Monsieur Arnaud CHATELAIN au nom du comité des Fêtes, nous présente les panneaux de signalisation de la future Brocante. Celle-ci s'implantera aux abords du Bassin Rond pour une centaine d'emplacements de 5 m le 26 juin prochain.

7.4/ Fête des Mères _ Monsieur Arnaud CHATELAIN au nom du comité des Fêtes, propose une action photos à l'occasion de la fête de mamans. Une photo avec son enfant, la plus belle photo de la maman avec son enfant de moins de 12 ans. Celle-ci sera exposée quelques jours, uniquement en Mairie (pas d'autres divulgations). Une petite récompense sera finalement offerte aux participantes. Le conseil trouve l'idée sympathique et encourage cette action.

7.5/ Une Sortie spectacle pourquoi Pas ? _ Madame Réjane DENOYELLE avec l'appui du comité des Fêtes, propose l'organisation d'une sortie spectacle. Ce sera la comédie musicale du « Roi Lion » à Paris. Départ en bus le 1^{er} octobre 2022 en début d'après-midi pour le début du spectacle vers 15 h, suivi d'un quartier libre pour une petite visite perso ou le temps d'une petite collation puis retour à la maison en début de soirée. Le coût de l'expédition est d'au moins 75 euros mais la participation individuelle sera de 35 euros. Les modalités restent à préciser mais l'opération ne se fera qu'à partir de 40 inscriptions. Une information plus précise vous sera communiquée ultérieurement.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

7.6/ Parcours VTT Paillencourtois. _ Monsieur Thomas DOROSZ propose d'organiser une Randonnée VTT aux Paillencourtois(es) et leurs amis et amies. Un parcours organisé sur la journée ou l'après-midi ... Retenez déjà la date du 18 septembre. Une petite contribution d'environ 5 euros vous sera demandée pour participation aux frais de ravitaillement et de mise en place dans les différentes communes du parcours d'environ 40 Km. Les détails de cette action vous seront communiqués en temps voulu. Le Conseil donne son accord à l'unanimité et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

7.7/ Décoration du Village _ Les futures nouvelles illuminations sont arrivées, il nous faut maintenant préparer les branchements et fixations un peu partout dans le village.

Des devis sont en cours pour entamer une première étape d'implantation de magnifiques jardinières qui agrémenteront et égayeront les trottoirs de la commune.

___ Les questions diverses sont épuisées pour ce jour, d'un commun accord la date du prochain conseil municipal sera définie en fonction de l'avancée des démarches en cours, des commissions et des disponibilités de l'ensemble des membres du conseil. Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19h45.

Le Maire,
Fabrice LEFEBVRE.

